



B.J

2817

Madrid, le 12 septembre 2014

A

**Monsieur le Ministre
des Affaires Etrangères et de la Coopération**

Destinataire principale : Cab/1-DG7/4

Destinataires en C.C : Cab/2-SG/4

Objet : Note sur la nomination de M. Miguel Arias Cañete au poste de Commissaire européen chargé de l'Energie et du Climat.

Réf. : M/L n° 2766 du 10 septembre 2014

Faisant suite à ma lettre citée en référence, relative à la nomination de M. Miguel Arias Cañete, ancien Ministre espagnol de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement, en tant que Commissaire Européen chargé de l'Energie et des Affaires Climatiques au sein de la nouvelle équipe constituée par le Président de la Commission Européenne, M. Jean-Claude Juncker, j'ai l'honneur de vous faire part de quelques éléments supplémentaires sur la nomination du responsable espagnol.

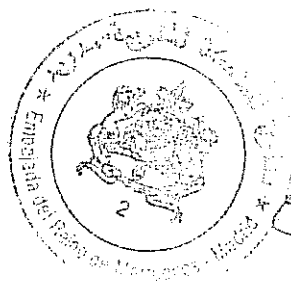
Tels que mentionnée dans ma correspondance antérieure, cette nomination a suscité bon nombres de commentaires au vu de la nature du poste attribué. Ainsi, les critiques se font légions car nombreux pensent que ce portefeuille est dénué d'envergure pour un pays comme l'Espagne, alors qu'il ambitionne de se mouvoir au sein des plus hautes sphères européennes et de faire parti des centres de décision de l'UE, à travers notamment la Présidence de l'Eurogroupe brigüée par l'actuel Ministre de l'Economie et de la Compétitivité M. Luis de Guindos. Ce ressenti est d'autant plus accentué par la nomination d'un supérieur hiérarchique issue d'un pays considéré de moindre importance, la Slovénie. En effet, la vice-présidente Mme Alenka Bratusek, ex Premier Ministre de la Slovénie, sera chargée de superviser la mission de M. Cañete, décision accueillie avec dédain et mépris. Toutefois, certains analystes ont préféré voir le bon côté des choses en se basant sur les aspirations de l'Espagne de s'ériger en tant que plaque tournante de l'Europe en matière d'approvisionnements en énergie, au moment où les enjeux énergétiques sont pris en otage par le conflit russo ukrainien. La nomination d'un responsable espagnol à ce poste pourrait servir, selon eux, à concrétiser cette volonté en tirant profit du contexte géopolitique.

Par ailleurs, le profil de M. Miguel Arias Cañete, ne remporte pas tous les suffrages pour ce poste. Quelques voix s'élèvent pour rappeler les décisions controversées prises antérieurement par le responsable lors de son passage au ministère de l'Agriculture et de l'Environnement, parmi lesquelles l'annulation de la loi relative à la protection du littoral, l'autorisation accordée au prospection pétrolière au large des Iles Canaries, ou encore le démantèlement de la politique d'appuie aux énergies renouvelables. Ses liens avec l'industrie pétrolière également suscitent l'indignation et la polémique. De l'avis de certaines organisations environnementales, M. Cañete ne répond pas aux critères et ne serait pas à la hauteur du poste, surtout lorsque l'UE souhaite opérer une véritable révolution énergétique.

Face à ses détracteurs, son rôle crucial dans la résolution du dossier épineux du renouvellement de l'accord de pêche Maroc-UE vient contrebalancer cette avalanche de critiques. En effet le labeur de l'homme politique dans la gestion de ce dossier, faisant le pivot entre les autorités marocaines et le Parlement européen, lui a valu la reconnaissance de tous. Les bateaux de pêche espagnols pris en porte à faux ont pu obtenir les licences de pêche tant espérées grâce à l'acharnement de M. Cañete garant des intérêts de l'Espagne, et soutenu par son expertise dans les affaires européennes en raison de son long passage au Parlement européen en tant que Député (1987-1999).

Indépendamment des différents partis pris susmentionnés, la nomination du futur Commissaire européen s'avère de bon augure pour le Maroc vu que ce dernier a en général maintenu une position positive vis-à-vis de notre pays et défendu le maintien des bonnes relations bilatérales, y compris, lorsqu'il devait gérer des dossiers épineux tels que la polémique concernant le supposé dépassement des quotas des produits agricoles marocains à destination du marché européen. A ce propos, le responsable espagnol avait pris le parti du Maroc assurant que le Royaume respectait bel et bien la politique des quotas instaurée par l'UE.

A l'instar des chefs de gouvernement espagnols, le responsable avait également respecté la tradition tacite d'effectuer sa premier visite à l'étranger en dehors de l'UE en se rendant au Maroc dès l'attribution du portefeuille de l'agriculture au sein de l'exécutif de Mariano Rajoy.



Le Chargé d'Affaires a.i.
Badreddine ABD EL MOUMNI